

les peuples voisins ⁽¹⁾, des invasions faites dans tous les pays où l'on pouvoit pénétrer, des cruautés inouïes, des pillages systématiques et sans exemple, des infractions de paix les plus perfides ⁽²⁾; du démembrement total des états foibles qui étoient dans la plus grande tranquillité, et de la manière barbare dont on a sacrifié les plus belles armées françaises; enfin de cette suite non interrompue de crimes de plusieurs années, commis par les usurpateurs de

(1) Brissot, dans son adresse à tous les républicains de France, prouve la nécessité d'une déclaration de guerre pour détruire la Monarchie: „ils m'accusent, dit-il, d'avoir provoqué la guerre; — et sans la guerre la royauté existeroit encore; et sans la guerre nous serions couverts d'ignominie.” — Il m'est fort indifférent que les puissances étrangères aient voulu la guerre ou non: il suffit que la guerre fût une conséquence nécessaire de la destruction de la monarchie et du renversement des propriétés. Brissot ne fait que confirmer ce qui suit de la nature de ces principes destructeurs. Alors les armées qu'on craignoit furent occupées dans l'étranger qu'elles pillèrent et désorganisèrent.

(2) A Rome, à Turin, à Berne, à Campo-Formio, à Léoben.